



Module Jeunes agresseurs sexuels

Vision et orientation du travail au
Centre jeunesse de la Montérégie

Marie Thérèse Leroux, ts

Conseillère en développement professionnel



Contexte de la réalisation du module Jeunes agresseurs sexuels

- Programme délinquance déposé en avril 2004
- Octroi d'un support financier du Conseil National de prévention du crime
- Échéance devancé de 3 mois
- Dépôt: 1 avril 2007

Éléments à considérer

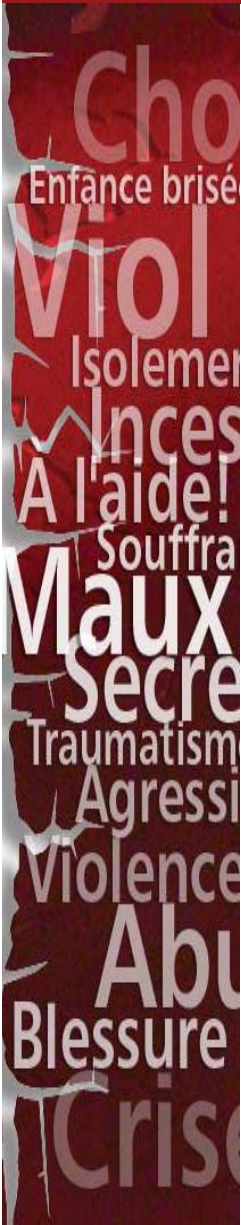
- Développement des programmes au CJM
- Contenu théorique laissé par un employé retraité
- Présence et attentes d'un récent regroupement d'intervenants de cette clientèle au CJM
- Le CJM a une histoire de plusieurs années d'interventions spécialisées avec cette clientèle
- Notre clientèle actuelle est desservie par le CPLM principalement



Recension des écrits

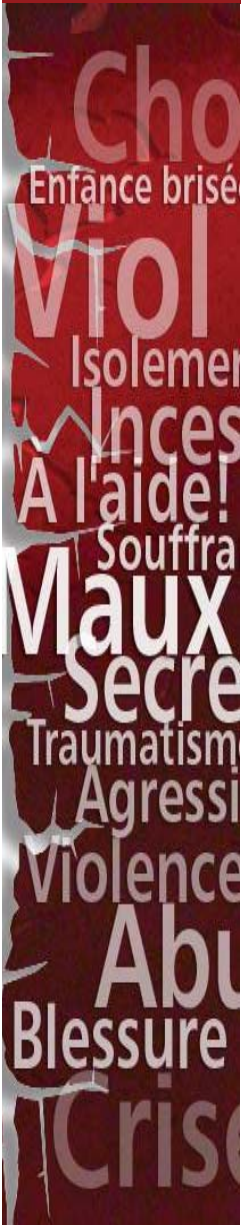
- Orientations fédérales, provinciales et aussi celles de l'ACJQ.
- Ensemble des écrits produits par le CJM sur les expériences passées.
- Documentation provenant de différentes instances internes et externes.
- Recension sur les services actuels
- Inventaire de la clientèle actuelle au CJM





Validation des choix théoriques et des orientations cliniques

- Tournée des organismes qui travaillent avec cette clientèle afin de questionner sur certains points nébuleux ou encore pour confirmer nos choix.
- Nombreuses discussions avec les partenaires des autres centres jeunesse.
- Recherche de la “best practice”

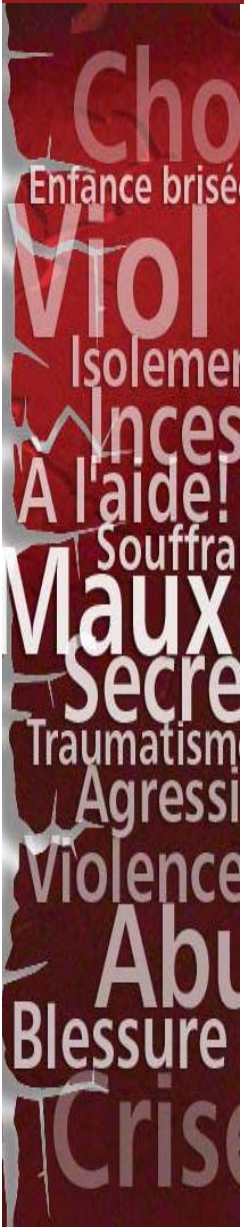


Processus de consultation au CJM

- Comité de programme
- CDP oeuvrant auprès de cette clientèle
- Chefs de service en délinquance
- Conseil multidisciplinaire (focus group)
- Regroupement d'intervenants de JAS
- Coordonnatrice des services aux adolescents
- Chefs d'unité en réadaptation
- Contentieux
- DP/DPJ et adjointe
- DSP et comité de direction
- CNPC



Objectif à atteindre:
Adhésion de toutes
ces instances au
contenu du
module.



Contenu du module Jeunes agresseurs sexuels

Introduction

- Liens avec le programme délinquance
- Non-utilisation de la typologie du modèle intégré d'intervention différentielle
- Clientèle ayant des déficiences multiples et importantes
- Clientèle qui représente un défi de taille et requiert une spécialisation



Problématique

- Historique des recherches sur le phénomène: USA, Canada, Québec et le CJM.
- Ampleur du phénomène: statistiques aux USA, Canada, Québec et au CJM.





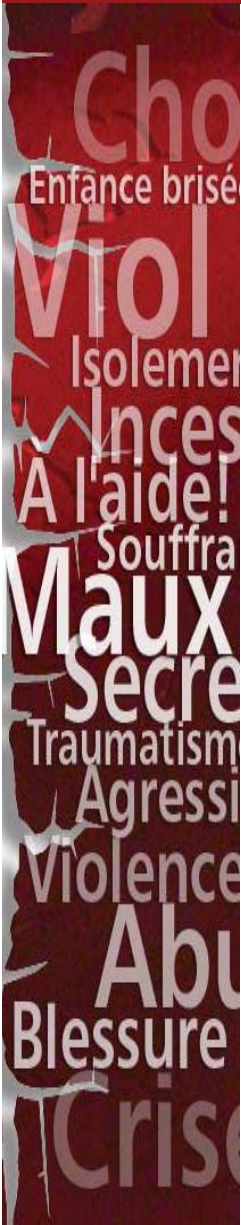
Clarifications des notions

- Agression sexuelle (choix du terme agression et non abus)
- Jeune agresseur sexuel (personne mineure)
- Consentement (conditions)
- Déviance sexuelle (3 éléments)

Comportements sexuels rencontrés à l'adolescence

- Tableau





Caractéristiques du JAS et de sa famille

- Choix d'un profil clinique selon le type d'agression à savoir l'agression intra familiale envers les enfants, l'agression extra familiale envers les enfants et l'agression envers les pairs et les femmes.



Facteurs de risque de récidive sexuelle liés au JAS

- Tableau
- Facteurs de risque démontrés empiriquement
- Facteurs en voie de validation empirique
- Facteurs probants
- Facteurs peu probants actuellement



Clientèle du module

- Ce module s'adresse aux adolescents référés au CJM et à leurs parents qui bénéficient de services en vertu des lois suivantes: LSJPA, LPJ et LSSSS.



But et objectifs du module JAS

- But: prévenir la récurrence des JAS
- Objectifs spécifiques: jeune – parents – famille
- Objectifs de pratique professionnelle

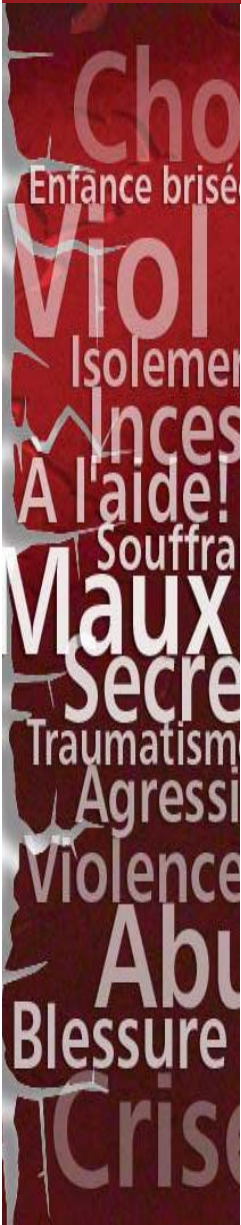
Modèle de pratique

- Assises:
 - 1) L'intervention judiciaire auprès des JAS apparaît comme une condition hautement souhaitable à la mise en place de l'intervention psychosociale et de réadaptation
 - 2) Les JAS ont droit à des services d'aide, d'éducation, de développement et d'encadrement
 - 3) Toute intervention auprès des JAS doit viser la responsabilisation et doit chercher à développer le contrôle de soi



Modèle de pratique

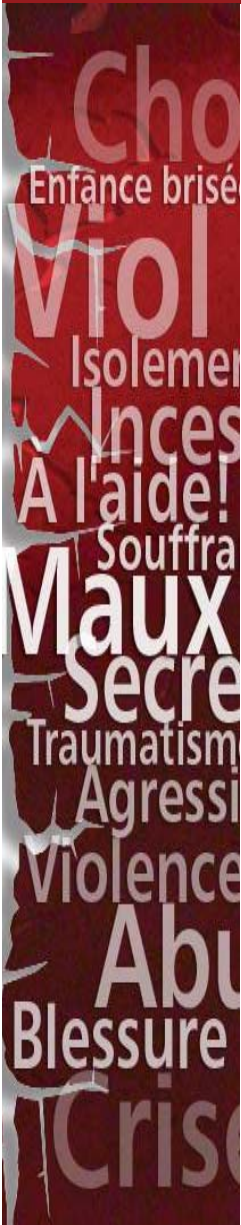
- 4) L'implication du système familial s'avère indispensable dans le processus de traitement du JAS
- 5) Le retrait d'un JAS de son milieu familial entraîne des conséquences majeures
- 6) La concertation des intervenants entre eux doit être présente dans l'ensemble des interventions.





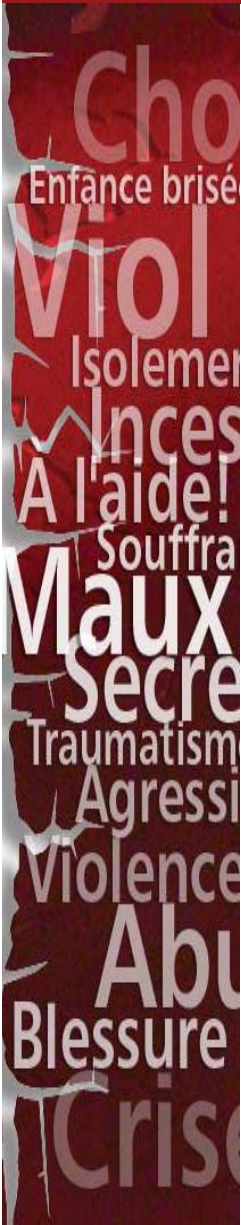
Modèle d'intervention

- Approche systémique
- Prévention de la récurrence



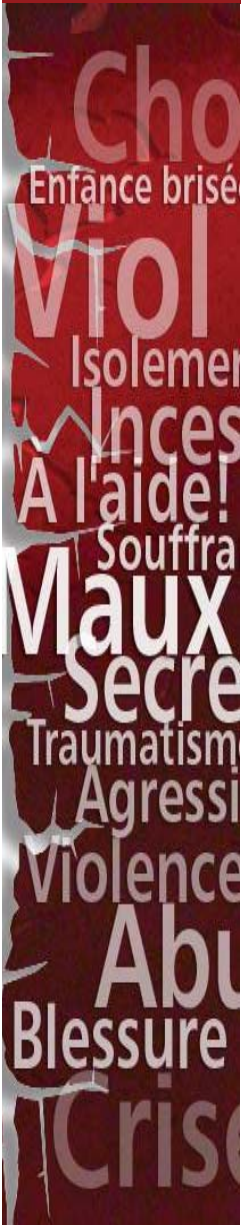
Approche systémique

- Fondement théorique sur lequel le CJM s'appuie pour analyser la structure d'une famille et pour intervenir auprès de son fonctionnement



Prévention de la récidive

- Postulats de base
- Caractéristiques
- Modèle de la chaîne délictuelle
- Choix de privilégier PACIS pour l'intervention de groupe (modèle du CJM Saguenay)



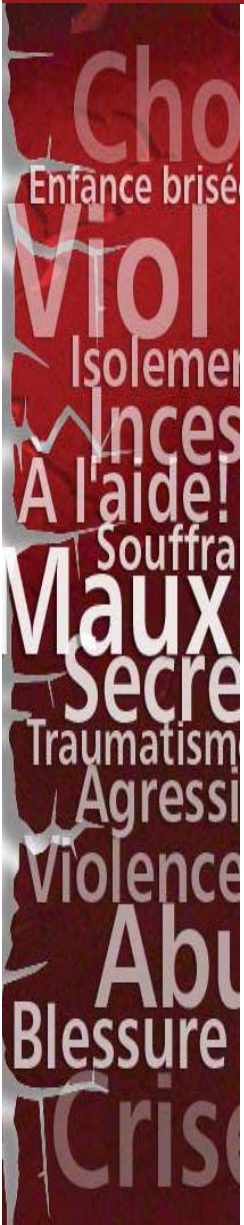
Processus d'intervention clinique (PIC)

- Accueil du client
- Collecte de données (évaluation, Jesness, J-SOAP II, éléments de la chaîne délictuelle)
- Analyse de la situation (systémique, prévention de la récurrence)
- Mise en oeuvre de l'intervention.



Conditions de pratique

- La liberté d'engagement des intervenants
- La formation continue des intervenants
- Le regroupement professionnel avec des collègues exerçant dans le même champ de pratique
- L'association avec les partenaires externes



La bonne nouvelle au CJM!

- Le CNPC a accordé au centre jeunesse de la Montérégie la demande de budget qui va permettre la réalisation de l'implantation de ce module sur une période de 2 ans!

Août 2008

